

PREFET DE MAYOTTE

CABINET

Liste des systèmes de vidéoprotection autorisés suite à la réunion de la Commission Locale des Systèmes de Vidéoprotection à Mayotte

Arrêté n°	Date autorisation	Objet arrêté	Responsable(s) système
2019-CAB-763	24/09/19	Portant autorisation d'un système de vidéoprotection : Collège de Kwalé, commune de Mamoudzou	M. le principal du collège
2019-CAB-764	24/09/19	Portant autorisation d'un système de vidéoprotection : AVIMA-OVOMA – Ironi Bé, commune de Dombéni	M. Pierre BAUBET, président
2019-CAB-765	24/09/19	Portant autorisation d'un système de vidéoprotection : HODI MOINATRINDRI, commune de Bouéni	M. Nassroudine MLANAO, directeur d'exploitation
2019-CAB-766	24/09/19	Portant autorisation d'un système de vidéoprotection : HODI LONGONI, commune de Koungou	M. Nassroudine MLANAO, directeur d'exploitation
2019-CAB-767	24/09/19	Portant autorisation d'un système de vidéoprotection : MAXAUTO SASU, Point S Petite-Terre, commune de Dzaoudzi-Labattoir	M. Nourmamode KALFANE, gérant et M. Malik KALFANE, gérant